CELEST

Site de Courbevoie
12 rue du Sergent Bobillot
92400 Courbevoie

Courbevoie, jeudi 31 mai 2018

Courrier PSS_RTE_LT_2018_006

Référence **Consultation publique du RTE du 4 mai 2018, sur les hypothèses de demande et d'offre du Bilan prévisionnel 2018**

Réponse non confidentielle transmise au RTE à l'adresse rte-concerte-bp@rte-france.com

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver, ci-après, notre contribution à la Consultation publique du RTE du 4 mai 2018, sur les hypothèses de demande et d'offre du Bilan prévisionnel 2018, suite à la réunion de la Commission perspectives système et réseau du 13 avril 2018.

Le Bilan Prévisionnel publié par le RTE constitue le document de référence en ce qui concerne à la fois la situation de l'équilibre offre-demande et ses perspectives, perspectives d'évolution qui elles-mêmes prennent en compte les contraintes économiques résultants des modèles développés.

Nous comprenons que cette année l'exercice se fera dans un contexte particulier d'élaboration de la PPE et que ce Bilan prévisionnel sera appelé à nourrir le débat mais devra aussi le prendre en compte.

Opérateurs de deux centrales à cycle combiné gaz (CCCG) nouvellement construites en France (situées à Pont-sur Sambre et à Toul), nous éprouvons un contexte de prix de l'électricité sur les marchés de gros en France particulièrement volatil qui ne permet pas, en l'état, une rémunération adéquate de l'infrastructure énergétique importante pour le système que constituent nos deux centrales (qui proposent au système 820 MW de capacités certifiés).

Nous estimons que ce déficit de rémunération provient pour une large part d'une sous-estimation court / moyen et long terme de la place et du rôle de nos centrales dans l'équilibre offre-demande du système électrique français mais aussi d'un manque d'égalité de traitement avec les autres filières

Comme l'ont montré les deux hivers derniers (2016-2017 et 2017-2018), du fait de leur flexibilité et de leur disponibilité, nos centrales apportent une contribution importante à l'équilibrage du réseau. Cette contribution ne se trouvera que renforcée dans le cadre de l'évolution du parc nucléaire.

Dans ce cadre, nous sommes inquiets de la place disproportionnée que risque de jouer, à plus long terme, le nucléaire dans la modulation. La mise en œuvre systématique (11 tranches sur 11) des visites d'extension de vie (pudiquement appelées VD4) rendra difficile les décisions de fermetures de tranche au-delà de l'horizon 2019-2023 et risque ainsi de conduite à une situation de fait d'utilisation du nucléaire en modulation, ce qui serait un contre-emploi technique et économique.

Nous sommes convaincus qu'une contribution importante de nos outils émergera des analyses des différents scénarios qui seront pris en compte dans l'exercice du Bilan Prévisionnel 2018 sur l'horizon moyen terme 2019-2023 (tout comme elle a pu émerger dans les scénarios long terme, 2035 du bilan prévisionnel 2017). De plus, et sans prôner dès à présent le développement de nouvelles CCCG, nous

CELEST

Site de Courbevoie
12 rue du Sergent Bobillot
92400 Courbevoie

estimons dangereux de s'interdire par principe la construction de nouveaux outils dont le caractère carboné diminuera à mesure du « verdissement » prévu pour le gaz en France.

Evidemment la pertinence de ces scénarios dépendra fortement des hypothèses retenues. C'est dans le but de contribuer à cette pertinence que nous apportons notre expérience d'opérateur à cette consultation (principalement sur son volet Offre)

Qui sommes-nous ?

CELEST est la marque commerciale de :

Pont-sur-Sambre Power SAS, propriétaire et opérateur de la centrale à cycle combiné de 412 MW de capacité installée située à Pont-sur-Sambre, à proximité de la ville de Maubeuge. Cette centrale est en service depuis septembre 2009.

Toul Power SAS, propriétaire et opérateur de la centrale à cycle combiné de 413 MW de capacité installée située dans la zone industrielle « Croix de Metz », à proximité de la ville de Toul. Cette centrale est en service depuis décembre 2012.

Réponse aux questions :

Hypothèses pour les perspectives de demande à moyen terme

Question 1 :

Êtes-vous favorable au maintien, dans la logique de scénarisation, du lien introduit entre croissance économique et investissement renforcé dans l'efficacité énergétique ?

La logique d'élaboration de la variante « consommation forte » vous agrée-t-elle ? Si non, avez-vous d'autres logiques d'élaborations à proposer ?

Nous sommes d'accord avec ce lien mais nous voyons aussi un lien entre croissance économique et croissance de la consommation.

Nous pensons qu'il est effectivement nécessaire d'élaborer une variante « consommation forte » qui devra prendre en compte les évolutions et les augmentations des nouveaux usages de l'électricité même au-delà de l'analyse qui en est faite dans le texte.

Dans ce contexte nous suggérons que la croissance de la consommation observée en 2017soit un paramètre structurant dans les scénarios d'évolution de la consommation

CELEST

Site de Courbevoie
12 rue du Sergent Bobillot
92400 Courbevoie

Question 2 :

L'approche proposée pour les hypothèses de croissance du PIB sur les deux premières années, consistant à retenir les valeurs médiane et encadrantes d'un large panel de prévisions externes, vous convient-elle ? Les valeurs proposées sur l'horizon de moyen terme vous semblent-elles satisfaisantes ?

Nous n'avons pas de commentaires particuliers

Question 3 :

Les ordres de grandeur proposés pour la croissance de l'activité industrielle vous semblent-ils pertinents ? Avez-vous d'autres valeurs ou des sources à proposer ?

Sans être expert en prospective économique, nous sommes surpris par l'a priori négatif vis à vis de l'industrie que sous-tendent les ordres de grandeur proposés. Les évolutions de la robotisation et de l'intelligence artificielle, au-delà de la croissance qu'elles impliqueront, pourraient de faciliter des mouvements de relocalisation vers les pays occidentaux.

Question 4

Les jeux d'hypothèses proposés ci-dessus vous semblent-ils pertinents ? Si non, quels amendements souhaiteriez-vous y apporter ? Avez-vous des sources externes fournissant des projections sensiblement différentes ?

Nous n'avons pas de commentaires particuliers.

Question 5

Êtes-vous d'accord avec ces jeux d'hypothèses sur le chauffage électrique à l'horizon 2023 ? Avez-vous d'autres valeurs ou des sources à proposer ?

Nous estimons effectivement que le retour de l'utilisation de l'électricité dans le chauffage n'est pas à exclure surtout en tenant compte de la perte de compétitivité programmée du gaz notamment par la trajectoire actée pour les évolutions de la TICGN

Question 6

Êtes-vous d'accord avec ces jeux d'hypothèses sur les usages du résidentiel à l'horizon 2023 ? Avez-vous des valeurs de calage ou des trajectoires différentes à proposer ?

Quelle vision avez-vous de l'évolution des usages diffus ?

Nous n'avons pas de commentaires particuliers

CELEST

Site de Courbevoie
12 rue du Sergent Bobillot
92400 Courbevoie

Question 7

Êtes-vous d'accord avec ces jeux d'hypothèses sur l'évolution des surfaces tertiaires à l'horizon 2023 et la pénétration du chauffage électrique ? Avez-vous des hypothèses différentes à proposer ?

Comme pour la question 5, nous estimons effectivement que le retour de l'utilisation de l'électricité dans le chauffage n'est pas à exclure surtout en tenant compte de la perte de compétitivité programmée du gaz notamment par la trajectoire actée pour les évolutions de la TICGN

Question 8

Êtes-vous d'accord sur l'utilisation de ces hypothèses relatives au développement des véhicules électriques et hybrides rechargeables à l'horizon 2023 ? Si non, quels amendements ou compléments souhaiteriez-vous apporter ?

Nous souhaitons souligner que nous considérons que l'émergence et le développement des véhicules électriques et hybrides rechargeables est l'illustration la plus emblématique des nouveaux usages de l'électricité mais que cette évolution vers de nouveaux usages touche et touchera de nombreux autres secteurs, renforçant la nécessité d'étudier une variante « consommation forte » (voir question 1).

Hypothèses d'offre à moyen terme

Question 9

Partagez-vous les hypothèses retenues pour la filière hydraulique ? Proposez-vous des hypothèses alternatives ?

Nous craignons que l'incertitude liée à la question du renouvellement (appel d'offre ?) des concessions hydrauliques ne pèse sur le niveau d'investissement nécessaire. Ainsi nous estimons comme peu crédible des scénarios qui prévoient une capacité et un productible supérieur à l'historique.

Question 10

Partagez-vous les hypothèses retenues pour la filière éolienne ? Proposez-vous des hypothèses alternatives ?

Nous n'avons pas de commentaires particuliers.

Question 11

Partagez-vous les hypothèses retenues pour la filière éolienne en mer ? Proposez-vous des hypothèses alternatives ? Notamment, quelles pourraient être selon-vous les valeurs à prendre en compte dans les différentes trajectoires ?

Nous partageons les inquiétudes vis-à-vis du retard pris par ces projets, retards non seulement liés à des questions techniques, mais aussi liée à l'incertitude qui plane sur les tarifs.

CELEST

Site de Courbevoie
12 rue du Sergent Bobillot
92400 Courbevoie

Question 12

Partagez-vous les hypothèses retenues pour la filière photovoltaïque ? Doit-on envisager une trajectoire plus ambitieuse que la trajectoire rythme PPE haut proposée ?

Il est en effet probable que la nouvelle PPE envisage une croissance encore plus forte. Nous ne pouvons qu'inviter à l'attention aux coûts et à veiller à ce qu'une croissance encore plus forte soit effectivement motivée par une baisse des coûts.

Question 13

Partagez-vous ces hypothèses pour le développement de la filière bioénergies ? Si non, quelle(s) alternative(s) proposez-vous ?

Nous considérons dommage d'utiliser le biogaz, une énergie stockable sous forme gazeuse, pour produire de l'électricité fatale. L'utilisation du biogaz comme bio méthane injecté dans les réseaux permettrait de verdir la source de production dispatchable que représentent les CCCG. Aussi nous espérons et pensons que les projets de méthanisation seront davantage orientés vers l'injection directe plutôt que la production électrique. Cette production électrique ne devrait pas être un objectif en soi mais une solution par défaut là où l'injection n'est pas possible.

Question 14

Partagez-vous ce point de vue sur la modélisation de la production et les facteurs de charge de la filière bioénergies ? Si non, quelle(s) alternative(s) proposez-vous ?

Nous n'avons pas de commentaires particuliers

Question 15

Partagez-vous ces hypothèses pour la filière énergies marines ? Si non, quelle(s) alternative(s) proposez-vous ?

Nous n'avons pas de commentaires particuliers

Question 16

Avez-vous des observations à formuler sur l'hypothèse considérée concernant l'arrêt des réacteurs de Fessenheim ?

Nous estimons en effet que la décision d'arrêt peut être considérée comme irréversible à la fois techniquement et politiquement.

Question 17

Avez-vous des observations à formuler sur l'hypothèse considérée pour le démarrage de l'EPR de Flamanville ?

Nous n'avons pas de commentaires particuliers

CELEST

Site de Courbevoie
12 rue du Sergent Bobillot
92400 Courbevoie

Question 18

Etes-vous d'accord avec les trajectoires d'évolution de la capacité nucléaire proposées ? Si non, quelle(s) alternative(s) proposez-vous ?

En tenant compte des implications sur le long terme de toutes les décisions sur les centrales nucléaires nous souhaitons attirer l'attention sur le risque de se retrouver à terme avec des centrales en surplus (non cohérence avec la vision de long terme). Cette situation pourrait ouvrir la porte à la non fermeture de centrales nucléaires, même si facialement le volume de production serait compensé apr une modulation excessive du nucléaire et de faible nombre d'heures d'utilisation pour certaines tranches.
Cette situation de fait conduisant à utiliser le parc nucléaire pour ajuster la volatilité de l'équilibre offre-demande serait à bien des égards un contre-emploi technique et économique du parc nucléaire, conduisant notamment à une forte hausse des coûts de production et à une réduction dramatique de l'espace économique concurrentiel.

Les hypothèses d'évolution du parc nucléaire de long terme devront faire l'objet de discussions ouvertes et planifiées, en explicitant les impacts sur les facteurs de charge plutôt que seulement sur les volumes de production en MWh.

Question 19

Considérez-vous adaptée la modélisation retenue pour la disponibilité du parc nucléaire ? Les variantes proposées vous semblent-elles pertinentes ? Si non, quelle(s) alternative(s) proposez-vous ?

Nous souhaitons noter que « VD4 (Visite décennale N°4) » signifie de fait « visite extension de vie ». Ce genre de visite revêtira un caractère particulier et nous semble plus délicate qu'une Visite Décennale normale.

Question 20

Partagez-vous cette approche ? Si non, quelle(s) alternative(s) proposez-vous ?

Comme pour la question 17, Nous n'avons pas de commentaires particuliers.

Question 21

Une approche consistant à évaluer les conséquences d'un défaut générique sur l'ensemble des réacteurs d'un même « palier » technique vous semble-t-elle pertinente ? Si oui, que proposez-vous comme priorité pour cette étude (palier à examiner, méthode, etc.) ?

Nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour évaluer de telles conséquences qui pourraient revêtir un caractère exceptionnel. Il nous semble qu'en première approche RTE devrait proposer un ou des scénarios traduisant une réduction du palier CP1.

CELEST

Site de Courbevoie
12 rue du Sergent Bobillot
92400 Courbevoie

Question 22

Etes-vous d'accord avec le principe proposé pour l'élaboration des trajectoires de fermeture des centrales au charbon existante ? Le cas échéant, quelle(s) autre(s) trajectoire(s) de fermeture de ces centrales au charbon proposez-vous d'étudier ?

Oui sous la condition de fermeture définitive au plus tard fin 2022 (tout comme pour Fessenheim, nous devons considérer cette décision de date butoir comme irréversible).

Question 23

Estimez-vous que tout ou partie des unités actuelles fonctionnant au charbon pourraient faire l'objet d'une reconversion vers la biomasse ? Le cas échéant, combien de tranches pourraient être concernées, et à quelle échéance ? Selon quelles modalités de fonctionnement (proportion de biomasse, puissances maximales, nombres d'heures de fonctionnement autorisées, …) ?

Au vu de l'expérience de la centrale de Gardanne et de l'étude conduire par EDF sur l'étude du gisement de biomasse mobilisable par le projet Ecombust (Biomasse Cordomais) de mars 2018, nous ne croyons pas à la reconversion vers la biomasse. La biomasse doit être prioritairement valorisée par les filières chaleurs (voire chimique).

Question 24

Etes-vous d'accord avec les trajectoires proposées ? Si non, quelles alternatives proposez-vous?

Comme nous l'avons dit en introduction, sans prôner dès à présent le développement de nouvelles CCCG, nous estimons dangereux de s'interdire la construction de nouveaux outils dont le caractère carboné diminuera à mesure du « verdissement » prévu pour le gaz en France.

De telles position dogmatique pourrait s'avérer non seulement dangereuse en terme de sécurité d'approvisionnement, mais éloignée d'un optimum économique en conservant des tranches nucléaire malgré de faibles taux d'utilisation (moins de 3000h/a) sans pour autant apporter de réel avantage environnemental.

Par ailleurs nous souhaitons souligner à nouveau l'équilibre financier précaire des centrales existantes (inégalité de traitement avec d'autres filières comme l'effacement, pression fiscale disproportionnée comme avec l'IFER). Aussi si les conditions d'exploitation devaient empirer une réduction des capacités existantes pourraient être envisagée comme cela avait été sérieusement le cas aussi récemment qu'en 2016.

Question 25

Etes-vous d'accord avec cette hypothèse ? Un déclassement d'une partie des turbines à combustion doit-il être envisagé d'ici 2023 ?

Nous sommes d'accord avec cette hypothèse mais nous nous interrogeons sur la concentration de ces actifs chez EDF dans le cadre d'un fonctionnement généralement hors marché. Cette situation nous préoccupe quant à la justification économique de tels actifs et de leur avenir.

CELEST

Site de Courbevoie
12 rue du Sergent Bobillot
92400 Courbevoie

Question 26

Partagez-vous le panorama présenté pour le parc de cogénérations ?

Selon vous, quelles évolutions respectives des parcs de cogénérations au gaz et au fioul doivent être considérées ? Une réduction du volume de cogénérations doit-elle être envisagée sur l'horizon d'étude ?

Nous considérons que dans les conditions de marché actuelles, les cogénérations ne sont pas viables, aussi nous préconisons de considérer la fermeture de ces actifs de production à la fin des contrats d'obligation d'achat actuels.

Question 27

Partagez-vous cette présentation ? Une érosion du parc sur l'horizon de 5 ans doit-elle être envisagée ? Quelle(s) alternative(s) proposez-vous ?

Nous estimons que ces centrales profitent actuellement des différents mécanismes de soutien à l'effacement en proposant de « l'effacement gris ». Nous espérons davantage de discernement de la part de RTE (comme cela commence à être introduit dans les nouveaux appels d'offre d'effacement en conformité avec la décision de la Commission Européenne afférente), ce qui devrait effectivement conduire à une érosion de ces gisements

Question 28

Partagez-vous les hypothèses retenues pour l'évolution de cette filière et les trajectoires proposées ? Si non, quelle(s) trajectoire(s) alternative(s) proposez-vous, notamment pour la trajectoire médiane ?

Il sera important de veiller à ce que la réalisation de ces trajectoires ou de ces objectifs ne soient pas le résultat d'inégalité de traitement encore plus important vis-à-vis d'outils flexibles comme les CCGN (et encore moins par le soutien à l'effacement gris).

Par ailleurs (cf. question 31) il nous semble que l'émergence de la filière « Power to Gas » apportera rapidement des capacités d'effacement importante au système.

Question 29

Etes-vous d'accord avec cette hypothèse ?

Comme nous l'avons dit à la question 9 (Hydraulique), nous craignons que l'incertitude liée à la question du renouvellement (appel d'offre ?) des concessions hydrauliques ne pèse sur le calendrier de développement de nouveaux projets de STEP.

Nous sommes donc en accord l'hypothèse proposée (capacité stable sur l'horizon moyen terme)

CELEST

Site de Courbevoie
12 rue du Sergent Bobillot
92400 Courbevoie

Question 30

Estimez-vous que les batteries pourraient représenter un volume significatif, de l'ordre de quelques centaines de mégawatts d'ici la fin de l'horizon moyen terme et pouvant être utile pour la sécurité d'approvisionnement ?

Nous partageons l'avis qu'à l'horizon de moyen terme de 2023 les batteries ne devraient pas participer de façon significative à la sécurité d'approvisionnement et que leur rôle devrait se limiter principalement au réglage primaire de fréquence). Nous soulignons cependant que les orientations de l'ENTSOE pour le réglage primaire par batterie sont inutilement restrictives (détarage capacité 1,25, obligation de stocker 1h d'énergie) et risquent de ralentir considérablement le développement de ce secteur pourtant stratégique en Europe.

Question 31

Partagez-vous le constat exposé sur les technologies de type power-to gas ?

Des projets de déploiement massifs (plusieurs centaines de MW) sont actuellement à l'étude et pourraient être opérationnels avant 2023. La faisabilité et la pertinence de tels projets en France commencent à faire consensus en France ainsi des puissances installées de quelques centaines de MW (de 300 à 500MW) entre 2022 et 2023 peuvent être sérieusement envisagée.

PPar la logique même du fonctionnement du Power to gas, ces installations ne devraient pas déséquilibrer l'équilibre offre/demande en capacité et au contraire contribueraient à l'optimisation économique du parc existant tout en mettant à disposition des capacités d'effacement importantes (de l'ordre des capacités installées).

Il est à noter que la mise en service de telles installation, dans la mesure où une partie de leur production serait dédiée à la production de gaz vert, contribuerait au verdissement de la production électrique des CCGN en renforçant leur pertinence dans le parc de production France

Hypothèses européennes de moyen terme

Question 32

Pensez-vous que les sources de données utilisées soient les plus pertinentes ? Avez-vous d'autres sources de données à proposer ?

Nous estimons que ces sources de données sont effectivement très pertinentes.

Question 33

Pensez-vous que ces sensibilités apportent des éclairages utiles au diagnostic de sécurité d'approvisionnement de la France ? Avez-vous d'autres analyses de sensibilité à proposer ?

Nous pensons qu'il conviendra de veiller à ce que ces analyses de sensibilité ne servent pas à justifier des déséquilibres structurels sur le long terme entre différents pays ou zones interconnectées.

Site de Courbevoie
12 rue du Sergent Bobillot
92400 Courbevoie

Je vous souhaite bonne réception de nos réponses.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Antonio Haya

Chairman